

Editorial

Le GSsA et le PS compromettent la crédibilité de la Suisse



Alors qu'il prétend représenter les travailleurs, ce parti leur nuit considérablement en adoptant cette attitude.

Les idéologues de gauche, écologistes et pacifistes veulent soutenir pendant dix ans, avec l'argent des impôts, les régions et les travailleurs touchés par l'interdiction des exportations. Parvenir à la paix dans le monde est aussi notre objectif. Malheureusement, la réalité est bien différente et notre armée de défense constitue l'un des meilleurs moyens d'assurer la paix. Avec une conversion imposée par les pouvoirs publics, l'Etat intervient sur le marché en faussant la concurrence et en supprimant des emplois dans des entreprises suisses exerçant leur activité dans le secteur de l'armement. C'est économiquement très dommageable et mauvais du point de vue de la gouvernance politique.

Le Conseil fédéral a adopté fin août le message relatif à l'initiative populaire «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre». Il recommande au parlement de rejeter cette initiative sans émettre de contre-proposition. Il défend, à juste titre, l'opinion selon laquelle la législation en vigueur – qui a fait les preuves de sa pertinence – tient compte de manière équilibrée, s'agissant des exportations de matériels d'armement, des intérêts de la Suisse en matière de politique extérieure, de sécurité et d'économie.

Comme ce fut le cas dans le dernier numéro, le présent document illustre les effets dangereux de cette initiative en prenant l'exemple d'une PME suisse hautement spécialisée.

Par ailleurs, cette initiative ne causerait pas seulement des dommages économiques. Elle compromettrait également la sécurité nationale de la Suisse. Sans une industrie de défense helvétique, la capacité d'intervention de notre armée ne pourrait plus être garantie. Si vous soutenez l'initiative sur l'interdiction d'exporter du matériel de guerre, vous faites une fois de plus le jeu du GSsA, dont le but avoué est la suppression de l'armée.

L'initiative pour une interdiction d'exporter du matériel de guerre du Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA) qui impliquerait la suppression de milliers d'emplois en Suisse. Elle nuirait, en outre, à la réputation de la Suisse, considérée comme un partenaire économique fiable. Il est d'autant plus incompréhensible que les parlementaires socialistes, membres d'un parti représenté au Conseil fédéral, se soient laissés entraîner à soutenir la demande aussi radicale que dangereuse du GSsA.

Ueli Schürch
Président du Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité (GRPM)

2/08

Contenu de cette édition:

Un coup fatal pour une industrie civile florissante en Suisse

Des conséquences douloureuses dans toute la Suisse

Le Conseil fédéral confirme le danger que représente l'initiative populaire du GSsA

Demi-vérités et contrevérités

L'initiative du GSsA pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre ne touche pas que quelques fabricants d'armes, mais aussi de nombreuses industries high-tech suisses

Un coup fatal pour une industrie civile florissante en Suisse

Fleuron de l'industrie fribourgeoise depuis 1952, l'entreprise Vibro-Meter produit des systèmes de mesure permettant d'améliorer la sécurité et l'efficacité des turbines dans les domaines de la production d'énergie, de l'aéronautique commerciale et des hélicoptères. Leader sur un marché international très compétitif, l'entreprise emploie plus de 550 personnes à Villars-sur-Glâne FR. Une adoption de l'initiative du GSsA aurait pour effet la délocalisation immédiate de 100 postes de travail en France voisine, puis un transfert graduel du reste des emplois, donc la fin de Vibro-Meter en Suisse.

La qualité des produits de Vibro-Meter l'a hissée à la place de leader mondial dans les systèmes de surveillance des moteurs d'avions commerciaux: Régulièrement, lorsque vous montez dans un Airbus, un Boeing ou un de leurs «petits frères», la fiabilité des turbines de l'avion est contrôlée par les capteurs de vibration et les électroniques de surveillance fabriqués dans la région de Fribourg.

En plus d'assurer la sécurité, les produits Vibro-Meter permettent d'abaisser la consommation de carburant, d'optimiser la maintenance, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de protéger l'environnement: Vibro-Meter répond à ces préoccupations majeures des géants mondiaux de l'aéronautique comme Airbus, Boeing, Rolls-Royce et General Electric.

Vibro-Meter ne produit pas de «matériel de guerre»

Aucun des produits fabriqués par Vibro-Meter n'est classé comme «matériel de guerre». Environ 90% de notre chiffre d'affaire aéronautique vient de clients dans l'aviation commerciale, et les 10% restants sont réalisés avec des constructeurs comme Eurocopter et Sikorsky qui proposent des hélicoptères civils et militaires. Il faut noter que lorsqu'ils développent un nouveau



Nous assurons la sécurité des avions de ligne et réduisons leur consommation. (Photo : A380 © Abacus)

transport militaire, les constructeurs se basent souvent sur un avion civil qui a fait ses preuves, ou l'inverse. Les systèmes destinés aux avions de transport ou de sauvetage militaires sont considérés comme des «biens militaires spéciaux» et ne pourront plus être exportés par Vibro-Meter.



Electronique de surveillance Vibro-Meter pour l'Airbus A380

Dernièrement, le constructeur européen EADS a fourni aux armées australienne et britannique un avion-tanker basé sur l'Airbus A330. Des systèmes très similaires à ceux que Vibro-Meter produit pour l'A330 civil se retrouvent ainsi sur un transport militaire. Dans le cas des hélicoptères, les Super-Puma européens de l'armée sont équipés des mêmes systèmes de sécurité que ceux utilisés pour la lutte anti-incendie, le sauvetage en mer, le transport en montage, etc. Certains de ces produits, qui assurent la sécurité en vol, sont classés «biens militaires spéciaux» et l'initiative GSsA interdira à Vibro-Meter de les produire en Suisse pour les exporter.

Refuser les produits militaires, c'est également perdre les marchés civils

La plupart des grands constructeurs aéronautiques produisent à la fois des appareils civils et militaires. Ils ne signeraient pas de contrat avec un fournisseur qui ne pourrait équiper que leurs appareils civils. Séparer complètement les deux domaines reviendrait pour eux à multiplier les frais de développement et de production, ce qui est inconcevable. L'interdiction d'exporter du GSsA ne ferait donc pas perdre à Vibro-Meter que ses contrats de «biens



De nombreux clients achètent des biens civils et des «biens militaires spéciaux» auprès de fabricants suisses. S'ils ne pouvaient plus se procurer ces derniers en Suisse, ils supprimerait d'un bloc toutes leurs commandes. (Photo: Super Puma pour la lutte anti-incendie à Brignoles, France © Eurocopter, J-F. Bramard)



Au cas où l'initiative d'interdiction des exportations du GSsA serait adoptée, 100 places de travail seraient délocalisées rapidement en France. Les 450 restantes disparaîtraient graduellement de Fribourg.



L'initiative GSsA bannit l'exportation des systèmes destinés à la sécurité des appareils de transport et de sauvetage qui appartiennent aux armées. (Photo: Super Puma de l'armée suisse © M. Mivelaz)

militaires spéciaux». Ses affaires dans le domaine civil seraient également remises en question.

550 places de travail seraient délocalisées à long terme

Si l'initiative du GSsA est acceptée, Vibro-Meter devra délocaliser tous ses «biens militaires spéciaux», touchés

directement par l'interdiction. De plus, pour éviter les doublons et rester compétitif, les produits similaires qui ne sont pas touchés par l'interdiction déménageront également: Ce sont environ 100 places de travail qui seront délocalisées.

Une fois les marchés des «biens militaires spéciaux» perdus, Vibro-Meter aura de grandes difficultés pour

rester compétitif et signer de nouveaux contrats avec ses clients. Cet affaiblissement de notre position en Suisse conduira à une délocalisation graduelle de toutes nos activités high-tech: ce sont à terme les 450 places de travail restantes qui seront en jeu, entraînant probablement la fin de l'entreprise fribourgeoise.

Délocalisation à 10 km de la frontière suisse

L'Union Européenne ne connaît pas d'interdiction d'exportation comme elle est proposée pour la Suisse par l'initiative du GSsA. Les postes de travail perdus à Fribourg seront donc délocalisés dans une autre société du groupe Meggitt auquel Vibro-Meter Fribourg appartient depuis 10 ans. La solution privilégiée est de transférer les produits bannis en Suisse dans une autre société du groupe, à seulement 10km de Genève à St-Julien-en-Genève. Les produits interdits en Suisse continueraient d'être produits en France voisine, mais 550 postes de travail pourraient être supprimés à Fribourg et la Suisse perdrait une entreprise leader dans le domaine de l'aéronautique.
Peter Huber, Directeur Général Vibro-Meter SA



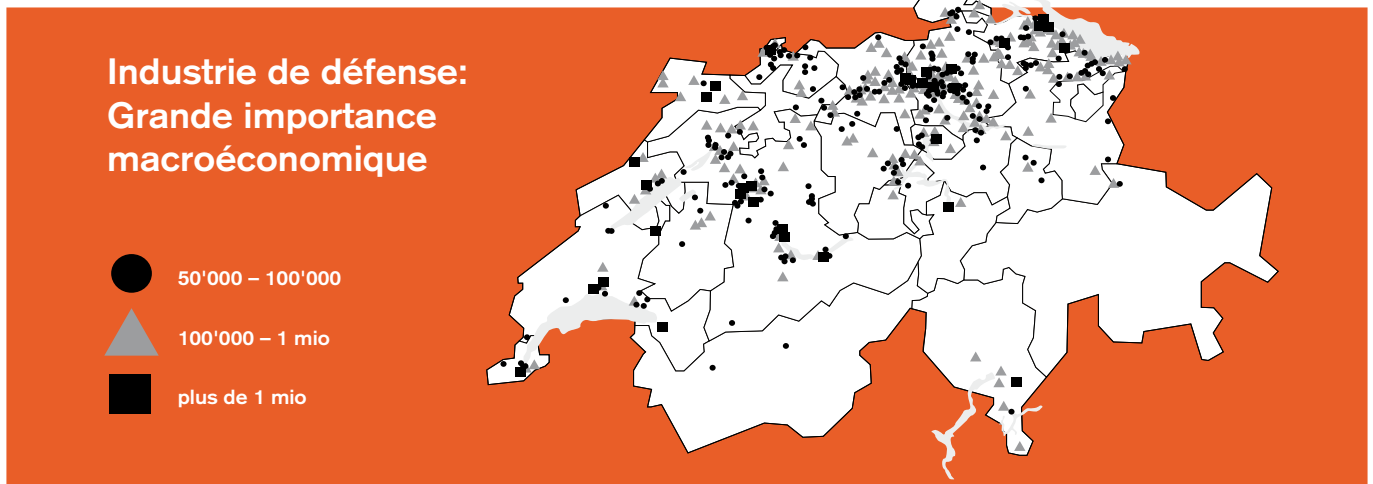
*«L'initiative GSsA porte un coup fatal aux activités aéronautiques civiles de Vibro-Meter en Suisse.»
*Peter Huber, Directeur Général Vibro-Meter SA**

Des conséquences douloureuses dans toute la Suisse

D'après le Conseil fédéral, si l'initiative était acceptée, les cantons de Nidwald, de Zurich, de Thurgovie, de Berne et de Lucerne seraient affectés dans une mesure largement supérieure à la

moyenne par l'initiative du GSsA pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre. Ainsi, par exemple, dans le canton de Nidwald, en cas d'interdiction, il faudrait s'attendre à environ trois fois

plus de chômeurs. Dans le canton de Thurgovie, cela entraînerait une augmentation de plus d'un quart du nombre des chômeurs déclarés.



Ajoutons que les entreprises qui seraient touchées par une interdiction des exportations sont installées dans toute la Suisse. La carte indique les chiffres d'affaires (en CHF) des fournisseurs et des sous-traitants des sociétés Mowag, Oerlikon Contraves, Pilatus, Thales Suisse SA, RWM Schweiz AG, Nitrochemie et des entreprises membres de l'association Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité (GRPM). En cas d'interdiction générale des exportations, des milliers d'emplois seraient touchés directement et indirectement.

Révision de l'OMG

Le cstd refuse un durcissement des critères d'exportation

En même temps qu'il refusait l'initiative du GSsA, le Conseil fédéral a «précisé» les critères d'autorisation pour l'exportation de matériel de guerre. Le Cercle de travail sécurité et technique de défense (cstd) s'oppose à cette révision de l'ordonnance sur le matériel de guerre (OMG) car il s'agit clairement d'un durcissement. Le cstd est convaincu que les critères d'exportation en vigueur jusqu'ici satisfont à un standard éthique élevé et tiennent compte, entre autres, du maintien de la paix, de la sécurité internationale et de la situation intérieure du pays destinataire. Durcir ces critères est inutile et nuisible à l'industrie exportatrice suisse.

L'importance de l'industrie de l'armement

Citations tirées des explications de vote du Conseiller national Johann N. Schneider-Ammann, lors du débat extraordinaire sur la «crise de l'armée et de la politique de sécurité», le 1er octobre 2008

«A la longue, toujours en relation directe avec nos décisions, les entreprises actives dans les domaines de la défense et de la sécurité sont qualifiées de manière supérieure à la moyenne. Leurs activités conduisent à des innovations et des compétences technologiques de pointe qui peuvent être transférées au dernier moment sur les biens et produits civils.»

«Nous avons besoin d'une industrie d'armement fière et performante, qui doit aussi servir de base à une industrie à la pointe de l'innovation dans tous les domaines.»

«Le bien d'armement est un produit de haute technologie et de haute qualité. Il donne des idées et peut ensuite être utilisé pour des applications civiles.»

L'initiative du GSsA torpille la politique suisse de sécurité et menace des milliers d'emplois hautement spécialisés.

Le Conseil fédéral confirme le danger que représente l'initiative populaire du GSsA

Comme on pouvait s'y attendre, le Conseil fédéral a refusé l'initiative «pour une interdiction d'exporter du matériel de guerre». Le 27 août 2008, il a approuvé le message au Parlement sans présenter de contre proposition. Pour le Conseil fédéral, il est évident que l'on ne doit pas interdire les exportations de matériel d'armement.

Dans son message au parlement, le Conseil fédéral souligne le fait que la loi sur le matériel de guerre et la loi sur le contrôle des biens, ainsi que la pratique actuelle, restrictive comparativement à celles d'autres Etats, tiennent compte de manière équilibrée des intérêts de la Suisse. Trois raisons principales plaident contre l'initiative du GSsA:

1. Une interdiction des exportations priverait l'industrie suisse de l'armement des fondements de son existence. Cela remettrait aussi en question la défense nationale, car nos besoins propres seraient trop réduits pour justifier le maintien d'une industrie de l'armement.
2. Des milliers d'emplois disparaîtraient, ainsi que le savoir-faire technique: le Conseil fédéral évoque plus de 5 100 emplois menacés au niveau national. Ce chiffre serait tout simplement doublé en tenant compte des effets négatifs attendus des interdictions sur la production et le commerce de matériels civils. D'après Swissmem, en prenant en considération les effets secondaires induits par une acceptation de l'initiative, le nombre total des emplois affectés se situerait autour de 11 000 postes de travail.

3. L'aide à la conversion, que la Conseillère fédérale Doris Leuthard juge inadaptée, pourrait coûter plus de 500 millions de francs à la Confédération.

Une part réduite sur le marché mondial des exportations d'armement

La part de la Suisse sur le marché mondial de l'armement est infiniment petite et un abandon des exportations suisses serait sans effet sur la paix mondiale: aucun conflit ne serait résolu et pas un franc de moins ne serait dépensé sur la planète pour acheter des armes. Toutefois, la concurrence étrangère et le commerce international des armes tireraient profit d'une interdiction d'exporter des équipements suisses de technique de défense. Dans son message, le Conseil fédéral cite des chiffres du Stockholm Peace Research Institute (SIPRI). Ces chiffres confirment que la part de la Suisse sur le marché mondial des exportations de matériel d'armement est très réduite, atteignant à peine 1%. Cette statistique ne comporte pas d'indication sur les «biens militaires spéciaux».

tations de matériel d'armement est très réduite, atteignant à peine 1%. Cette statistique ne comporte pas d'indication sur les «biens militaires spéciaux».

De nouveaux règlements sont inutiles

En cas d'acceptation, l'initiative du GSsA pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre aurait des conséquences radicales sur la sécurité nationale et sur l'économie suisse. Dans son message au parlement, le Conseil fédéral constate aussi «que l'existence d'une industrie indigène de défense est importante pour la sécurité nationale.» Enfin, le Conseil fédéral conclut son message en faisant remarquer que la législation actuelle permet un bon contrôle des exportations de biens d'équipement militaires. Le Conseil fédéral demande à juste titre au Parlement de recommander au peuple et aux Etats de rejeter l'initiative.

La Suisse comparée au reste du monde (en millions de dollars US)

	2003	2004	2005	2006
Exportations mondiales de biens d'armement	37 716	43 037	39 704	45 638
Exportations de biens d'armement depuis la Suisse	308	345	214	317
Part de la Suisse en %	0,82	0,81	0,54	0,70

Source : SIPRI Yearbook, Table 7B.1, S. 327

Initiative du GSsA pour une interdiction d'exporter du matériel de guerre

Demi-vérités et contrevérités (2^e partie)

Nuire à l'armée est la véritable raison d'être du Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA).* Celui-ci affirme pourtant, dans un argumentaire court que l'on peut lire sur le site Internet officiel des initiateurs: «L'armée suisse n'est pas concernée [par l'initiative populaire].»

En vérité:

Le Groupe pour une Suisse sans Armée fait honneur à son nom et vise sciemment l'Armée suisse avec son initiative. Comme l'industrie suisse de l'armement doit impérativement disposer de possibilités d'exportation, l'acceptation de l'initiative saperait ses fondements. Le concept de montée en puissance de l'armée serait touché et elle ne serait plus en mesure de s'acquitter de sa mission. En effet, sans possibilités d'exportation, pas d'industrie privée suisse de la technique de défense et sans base industrielle propre, pas de montée en puissance crédible pour une politique de sécurité suisse indépendante. Si l'initiative était acceptée, l'armée suisse dépendrait unilatéralement d'autres Etats pour son équipement. En cas de crise, une priorité réduite serait accordée aux besoins d'un Etat neutre tel que la Suisse.

*Cependant, le peuple suisse a toujours déjoué les précédentes manœuvres des partisans de la suppression de l'armée et de leurs alliés en leur opposant un net refus, par exemple: initiative pour un référendum sur les dépenses d'armement (1987), initiative pour une Suisse sans armée I (1989), initiative contre les places d'armes et initiative contre l'armée de l'air (toutes deux en 1993), initiative sur l'interdiction d'exporter des armements (1997).

Suite dans le prochain cstd-FOKUS...

Le Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd)**Nos objectifs**

Les membres du cercle de travail ont pour objectif une politique de sécurité réaliste adaptée aux risques et aux chances aujourd'hui. Ils s'engagent pour que la politique suisse de sécurité assure les ressources requises aussi bien en matériel, qu'en personnel et en technologie pour sa mise en application.

Le souci premier des membres est notamment de conserver une base industrielle et technologique permettant la maîtrise matérielle et technologique des défis futurs en matière de politique de sécurité.

Le groupe de travail et ses membres veulent notamment:

- contribuer par un travail d'information adapté à ancrer dans la conscience de la société et la conscience politique l'importance économique et politique d'une industrie nationale de la défense comme partie intégrante de la base de l'industrie suisse.
- convaincre la politique suisse à conserver une capacité industrielle suffisante en Suisse de manière à maintenir les conditions générales propres à poursuivre une saine gestion des entreprises partenaire du domaine de la technique de la défense.
- s'engager en faveur de conditions-cadres légales propres à permettre la survie de l'industrie suisse de la défense que celle-ci relève du domaine public ou du domaine privé.

Nos prestations

Le cercle de travail et ses membres poursuivent ces objectifs en se livrant à un travail d'information sous les formes suivantes :

- Etudes, contributions techniques, publicités et prises de position
- Conférences, manifestations d'information, interviews et contributions à des entretiens.

Notre financement

Le cercle de travail sécurité et Technique de Défense assure son financement par des contributions de donateurs, des dons ou des legs. Merci de votre soutien.

Nos publications

Vous les trouvez sous: www.cstd.ch

Rédaction: Secrétariat du cstd

Vous pouvez nous joindre:
Cercle de travail Sécurité et technique de défense (cstd), CP 65, 8024 Zurich
Internet: www.cstd.ch,
E-mail: info@asuw.ch.
Téléphone: 044 266 67 46 ou Fax: 044 266 67 00

Notre présidence

Bruno Frick, Conseiller aux Etats PDC, SZ

Nos membres:

J. Alexander Baumann, Conseiller national UDC, TG
Stephan Bieri, Ancien président du Conseil des EPF
Hans-Ulrich Bigler, Directeur de l'Union suisse des arts et métiers (USAM)
Markus Blass, Président de la SSOART
Peter Briner, Conseiller aux Etats PRD, SH
Hermann Bürgi, Conseiller aux Etats UDC, TG

Rolf Büttiker, Conseiller aux Etats PRD, SO
Hervé De Weck, Rédacteur en chef de la RMS à la retraite
Josef Dittli, Conseiller d'Etat PRD, UR
Corina Eichenberger, Conseillère nationale PRD, AG
Eduard Engelberger, Conseiller national PRD, NW
Charles Favre, Conseiller national PRD, VD
Peter Forster, Rédacteur en chef du Schweizer Soldat
Jean-René Fournier, Conseiller aux Etats PDC, VS
Bruno Frick, Conseiller aux Etats PDC, SZ
Ursula Haller, Conseillère nationale PBD, BE
Ernst Hasler, Conseiller d'Etat UDC, AG
Brigitte Häberli-Koller, Conseillère nationale PDC, TG
Stefan Holenstein, KOG ZH
Gabi Huber, Conseillère nationale PRD, UR
Markus Hutter, Conseiller national PRD, ZH
Robert Keller, Ancien Conseiller national UDC, ZH
Daniel Lättsch, Directeur ACAMIL
Arthur Liener, Chef d'état-major général à la retraite
Filippo Lombardi, Conseiller aux Etats PDC, TI
Peter Malama, Conseiller national PRD, BS
Werner Messmer, Conseiller national PRD, TG
Walter Müller, Conseiller national PRD, SG
Guy Parmelin, Conseiller national UDC, VD
Urs Ramseier, Président de la Société Suisse Technique et Armée (STA)
Urs Rinderknecht, Association de politique de sécurité et de techniques de défense (VSWW)
Jean-François Rime, Conseiller national UDC, FR
Ulrich Schlüer, Ancien Conseiller national UDC, ZH
Carlo Schmid-Sutter, Ancien Conseiller aux Etats PDC, AI
Johann N. Schneider-Ammann, Conseiller national PRD, BE
Pius Segmüller, Conseiller national PDC, LU
Luzi Stamm, Conseiller national UDC, AG
Philippe Stähelin, Conseiller aux Etats PDC, TG
Christian Wasserfallen, Conseiller national PRD, BE
Andreas Richner, Directeur